

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030421 – ASA 26/009/2003

Action complémentaire sur l'AU 165/03 (ASA 26/004/2003 du 11 juin 2003) et suivante (ASA 26/007/2003 du 25 juin 2003)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

**LAOS**      **Naw Karl Mua (h), pasteur, membre de l'ethnie hmong et ressortissant américain**  
**Thierry Falise (h), ressortissant belge**  
**Vincent Reynaud (h), ressortissant français**  
**Pa Fue Khang (h), membre de l'ethnie hmong et ressortissant laotien d'autres Laotiens dont on ignore le nombre et l'identité**

### nouvelles personnes menacées :

**Thao Moua (h), membre de l'ethnie hmong et ressortissant laotien**  
**Char Yang (h), membre de l'ethnie hmong et ressortissant laotien**

Londres, le 2 juillet 2003

Le 30 juin, un tribunal de Phonesavanh (chef-lieu de la province de Xien Khouang, dans le nord-est du Laos) a condamné le pasteur Naw Karl Mua, Thierry Falise et Vincent Reynaud à quinze années de réclusion. La même peine a été prononcée contre Pa Fue Khang, leur chauffeur. Thao Moua et Char Yang, qui leur servaient de guides, ont été respectivement condamnés à douze et vingt ans de réclusion. Des incertitudes subsistent quant au nombre exact et à l'identité des Laotiens arrêtés.

Le procès n'a duré que deux heures. Ni le public, ni les journalistes étrangers n'ont pu y assister. Toutefois, les ambassadeurs de France et des États-Unis ont été autorisés à entrer dans la salle d'audience. On ignore la nature exacte des charges retenues contre les personnes jugées, mais elles disposent d'un délai de quinze jours pour interjeter appel. Avant d'être transférées à Phonesavanh, les personnes arrêtées étaient en détention à Vientiane, la capitale du pays, dans un lieu tenu secret. À l'heure actuelle, on ignore où elles sont détenues. Amnesty International reste préoccupée par leurs conditions de détention et craint plus particulièrement que les membres de l'ethnie hmong ne soient victimes d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Les Laotiens arrêtés servaient de guides au pasteur hmong de nationalité américaine et aux deux journalistes européens, qui préparaient un reportage sur un groupe de combattants rebelles de l'ethnie hmong. Trois de ces Laotiens appartiennent à cette même ethnie. Tous les membres du groupe ont été appréhendés le 4 juin par les forces de sécurité laotiennes, dans la province de Xieng Khouang, avant d'être transférés à Vientiane. Selon les informations reçues, ils ont été accusés d'être impliqués dans le meurtre d'un membre des forces de sécurité.

### **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par le fait que le pasteur Naw Karl Mua, Thierry Falise, Vincent Reynaud, Pa Fue Khang, Thao Moua et Char Yang ont été condamnés à de lourdes peines de prison à l'issue d'un procès non conforme aux normes internationales d'équité ;

– faites part de votre vive inquiétude quant à la sécurité de Pa Fue Khang, Thao Moua, Char Yang et de tout autre Laotien appréhendé ;

– exhortez les autorités laotiennes à révéler le nombre exact ainsi que l'identité des Laotiens interpellés dans le cadre de cette affaire ;

– appelez les autorités à communiquer le lieu de détention de toutes les personnes arrêtées et à veiller à ce qu'aucune d'entre elles ne soit torturée ou soumise à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;

– demandez instamment que ces personnes soient autorisées sans délai à consulter un avocat, à entrer en contact avec leurs proches et à bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé ;

– engagez les autorités à libérer ces personnes immédiatement et sans condition, si elles sont détenues uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et d'association.

**APPELS À :**

**Premier ministre :**

Bounyang Vorachit  
Prime Minister  
Office of the Prime Minister  
Rue Sisavat  
Vientiane, Laos

**Télégrammes :** Prime Minister, Vientiane, Laos

**Fax :** +856 21 212408 (via le ministère de l'Information)

**Formule d'appel :** *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

**Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères :**

Somsavat Lengsavat  
Deputy Prime Minister & Minister of Foreign Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
That Luang  
Vientiane, Laos

**Télégrammes :** Minister of Foreign Affairs, Vientiane, Laos

**Fax :** +856 21 414009

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES aux représentants diplomatiques du Laos dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 13 AOÛT 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*